

*Trois-Rivières.*

Sous-surintendant.....	300 00
Commis.....	700 00
Emolument des inspecteurs-mesureurs.....	25,000 00
Dépenses imprévues.....	8,000 00
Pension des inspecteurs-mesureurs à la retraite.....	6,600 00

## XXXIII.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

180 {	Appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures.....	47,000 00
	Appointements des inspecteurs du gaz.....	12,170 00
	Traitement du commissaire des étalons de poids et mesures.....	800 00
	Loyers, combustibles, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc.—Poids et mesures.....	18,000 00
	do do do Gaz, y compris l'équipement de 4 nouveaux bureaux.....	8,000 00
	Appointements de l'inspecteur en chef des étalons de poids et mesures.....	2,000 00

## XXXIV.—INSPECTION DES DENRÉES.

181	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	2,500 00
-----	--	----------

## XXXV.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

182	Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi.....	25,000 00
-----	--	-----------

## XXXVI.—MENUS REVENUS.

183 {	Menus revenus.....	1,500 00
	Terres de la réserve d'artillerie.....	2,500 00

## XXXVII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.

## CHEMINS DE FER.

*Réparations et frais d'exploitation.*

184	Chemin de fer Intercolonial.....	2,900,000 00
185	Chemin de fer de Prolongement-Est.....	94,000 00
186	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....	205,000 00
187	Embranchement de Windsor.....	27,000 00

## CANAUX.

*Entretien et réparations.*

188	Réparations et frais d'exploitation.....	465,730 00
189	Appointements et dépenses des employés des canaux.....	37,786 00

## XXXVIII.—TRAVAUX PUBLICS.

190	Perception des droits de glissoirs et d'estacades.....	21,700 00
-----	--	-----------

XIII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—  
(Fin.)

## CANAUX.

74	Sault-Sainte-Marie.....	997,650 00
----	-------------------------	------------